



1^{er} septembre 2025

Chantemai vivra sa 39^{ème} édition en 2026.

Le projet continue à vivre depuis aussi longtemps grâce aux enseignants qui se mobilisent pour faire vivre les 8 associations qui le portent localement.

Vous avez choisi de participer à Chantemai 2026 avec vos élèves. Afin de faciliter la mise en place du projet pour chacun, merci de lire attentivement cette note d'informations.

Pour les enseignants

Quelques principes à rappeler concernant la participation à Chantemai. S'inscrire, c'est :

- S'engager à suivre les répétitions organisées pour les enseignants, par l'association locale, de façon régulière,
- Planifier l'apprentissage des chants sur l'année pour que tous les élèves soient prêts le jour J,
- Participer à la vie de l'association, d'une manière ou d'une autre. Localement ce sont elles qui font vivre Chantemai. Sans elles, sans l'investissement d'enseignants, Chantemai ne pourrait plus fonctionner !

Cette circulaire est accompagnée des documents suivants :

- La carte des écoles ayant participé en 2025 et le secteur auquel elles étaient rattachées pour permettre aux nouvelles écoles de savoir vers qui se retourner pour participer. **Attention** certains secteurs ne participent pas chaque année : renseignez-vous auprès de chaque association.
- Les documents pour s'inscrire :
 - Le bulletin d'inscription à Chantemai (**à renvoyer à votre association de rattachement si elle ne vous a pas déjà adressé un formulaire**),
 - La demande de code pour accéder au site Chantemai si votre école n'en possède pas encore un.

L'ensemble des bandes-sons, des partitions et des textes seront à votre disposition sur le site Chantemai vers le 15 septembre (peut-être une partie un peu avant). Une information sera publiée sur LSA à l'ouverture du site.

Pour les associations

Une fois l'inscription des écoles faites auprès de vous, vous adresserez le récapitulatif de ces informations, fin septembre, à Séverine Rondeau.

Nouveau

Afin de faciliter la délivrance de l'attestation d'assurance par la Mutuelle St Christophe, nous aurons besoin de plusieurs informations dont la convention d'occupation du lieu retenu ! Ces informations seront aussi attendues fin septembre (au plus tard en décembre).

Bonne rentrée, bonne année scolaire et place à Chantemai 2026 !

Sabine MERLET
Chargée de mission
sabine.merlet@ddec85.org